



Une autre vision du Travail

Cabinet Juris Eco Conseil

FORMULAIRE DE SAISINE DU MEDIATEUR

Nom.....
 Prénom.....
 Date de naissance.....
 Adresse.....
 Code postal et ville
 tel/email
 Profession.....
 Situation actuelle

Résumé de votre situation actuelle de personnel navigant (sous clé USB en version PDF)
 (date d'exposition / situation médicale et administrative)

.....

Listing des documents utiles à la compréhension du problème (sous clé USB en versionPDF)

.....

Domaines de médiation souhaités (cocher l'option choisie)

- **Médiation civile**
 - avec la CPAM (demande amiable déclaration maladie professionnelle)
 - avec la CRPN (demande amiable de mise à jour)
- **Médiation du travail**
 - avec l'employeur
- **Médiation administrative**
 - avec services HIA/DGAC (demande amiable expertise)
 - avec CMAC (demande amiable d'imputabilité à service)

A renvoyer par courrier postal à :

Mme le Médiateur
 Cabinet Juris Eco Conseil,
 ZAC Fontenay, 2 rue des Frênes
 34800 Clermont l'Hérault

00 33 0 467 441 321 - 00 33 0 601 759 665

Pour vous aider dans vos démarches, n'hésitez pas à nous contacter. Pour plus de détails sur les modalités de saisine, vous pouvez consulter le règlement de médiation, en ligne

BAREME

des frais & honoraires de médiation négociés AVSA

(TTC au 1 octobre 2018)

Frais d'ouverture de dossier ¹	300,00€ (National)	500,00€ (International)
Frais et honoraire de médiation ²	1000,00 € (forfait de 8h maximum)	
Frais horaire (dépassement forfait) ³	300,00 € (National)	500,00 € (International)

1 Les droits d'ouverture de dossier sont réputés acquis que le processus de médiation soit ou non mis en oeuvre (Règlement de la médiation)

2 Une provision sur les frais et honoraires sera facturée avant mise en oeuvre de la médiation et réputée acquise

3 les frais d'honoraire comprennent la compétence d'étude du dossier, les réunions, échanges téléphoniques, email, avec les Parties, sont explicitées dans la convention, hors frais débours de transport, frais de bouche, hébergement